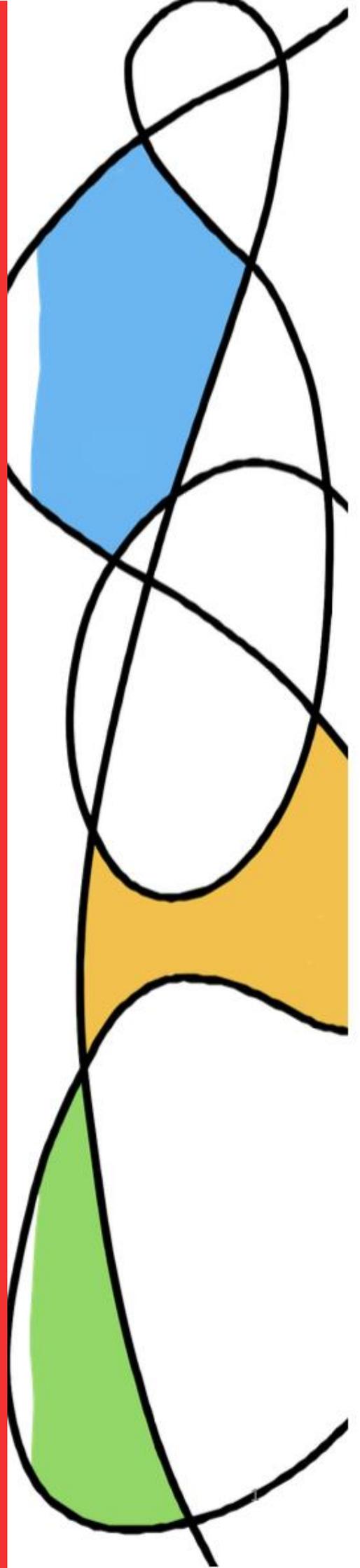


Evaluate Engage Empower 2021-2023

CHILDREN'S RIGHTS
YOUTH GOALS
& PARTNERSHIP



**“Evaluate, Engage, Empower 2021-2023,
Children's rights, youth goals & partnership”
Livret, 1ère édition**

Auteurs

Bezirksjugendwerk der AWO Hessen-Süd e.V.
info@jw-awo.de

Curba de Cultură
info@curbadecultura.ro

Društvo Lojtra
info@drustvolojtra.si

Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine
sperezpoveda@liguenouvelleaquitaine.org

Toutes les photos appartiennent aux auteurs du projet.

Design

Flor Maria de Portilla Blanco

Designed with Canva

Conçu avec Canva© 2023. Ce travail est sous licence ouverte via [CC BY-NC 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/)



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

*Cette communication n'engage que son auteur et la Commission
ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait*

des informations qu'elle contient. 

“Evaluate, Engage, Empower - Children's rights, Youth Goals and Partnership”

Numéro de projet : KA205-00461162

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| I. INTRODUCTION | 4 |
| II. CHAMP JEUNESSE EN EUROPE | 8 |
| III. TRAVAIL DE JEUNESSE | 11 |
| IV. PROJETS EMBLÉMATIQUES | 14 |
| V. ANNEXES | 29 |

I. INTRODUCTION

Chers lecteurs,

Après deux années passées à faire connaissance, à planifier, à voyager, à discuter et à rire, après avoir dit au revoir à certains et accueilli d'autres, après avoir réfléchi, réévalué, rediscuté et voyagé à nouveau, après 60 heures de réunions en ligne (à peu près), après 14 jours de réunions de projet en présentiel et une semaine complète de formation, nous, le consortium du projet, sommes fiers de vous présenter ce que nous avons appris et acquis tout au long de notre projet, sous la forme de ce livret.

À qui s'adresse ce livret ?

À des personnes comme vous et nous, qui sont, d'une manière ou d'une autre, intéressées ou engagées dans le travail avec les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, que ce soit dans le cadre d'un service volontaire ou d'une profession, ainsi que des personnes qui soutiennent les besoins des jeunes à différents niveaux politiques.

Nous espérons que ce livret vous incitera à essayer de nouvelles méthodes pour renforcer la participation ou à approfondir le sujet des droits de l'enfant et des objectifs européens de la jeunesse liés au domaine du travail de jeunesse (européen).

Il s'agit également d'une invitation à pratiquer l'autocritique et à entamer un échange constructif avec nous ou au sein de vos réseaux transnationaux et locaux sur la manière de devenir des acteurs confiants en qui les jeunes de toute l'Europe peuvent avoir confiance.

LE PROJET

CONTEXTE

Au sein de la communauté européenne, nous assistons à une désintégration croissante due à des politiques et pratiques discriminatoires et populistes.

En outre, il existe une tendance (intensifiée par Covid-19) au nationalisme et à la fermeture des frontières.

Cette tendance doit être contrée par la coopération transnationale et l'esprit public parmi les citoyens actifs de l'UE.

En tant qu'organisations de jeunesse, nous apportons une contribution importante en développant et en créant des espaces où les jeunes peuvent se rencontrer, participer, s'impliquer, mais aussi expérimenter, proposer et agir sur leur société, en particulier dans un contexte de politiques discriminatoires et nationalistes.

À cet égard, la coopération transnationale pour développer des pratiques de travail de jeunesse et renforcer les droits et la participation sociale des jeunes est cruciale.

Bien que les cultures de travail et les objectifs des organisations de jeunesse en Europe soient différents, il existe un intérêt commun : reconnaître les besoins concrets des jeunes, créer un environnement dans lequel ils peuvent développer leur potentiel.

La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et les Objectifs européens en faveur de la jeunesse sont des outils utiles permettant d'en apprendre davantage sur les valeurs partagées au sein de nos pratiques de travail dans un contexte transnational, de nous soutenir mutuellement, de partager nos connaissances et nos meilleures pratiques.

Un réseau de solidarité, mutualisant les ressources et les capacités, nous aide à répondre aux problématiques de la jeunesse (inégalités sociales, crises climatiques, ...). Les ambitions du projet sont les suivantes :

- Intégrer les droits de l'enfant dans les structures et les cultures de travail comme fondement sur lequel les organisations de jeunesse doivent s'appuyer.
- Développer des recommandations concrètes pour le travail transnational de jeunesse en Europe.
- Réfléchir et développer une pratique de travail de jeunesse en relation avec les "Objectifs européens en faveur de la jeunesse".
- Établir et approfondir des partenariats transnationaux stables constituant la base d'une coopération future (par exemple, le CES, les échanges, les camps de jeunes).

MÉTHODE

Le fait de disposer d'un processus d'évaluation au niveau transnational nous permet d'élargir nos perspectives au-delà des contextes locaux et nous aide dans la tâche qui consiste à favoriser la compréhension de l'identité transnationale et de la citoyenneté européenne active dans le cadre de l'éducation et de la formation des jeunes.

En outre, travailler ensemble sur un projet multilatéral nous aide à développer des recommandations concrètes pour le travail transnational de jeunesse en Europe, qui pourront être utilisées par les multiplicateurs et les volontaires dans les régions partenaires et au-delà.

L'objectif principal est donc horizontal : ÉVALUER (**EVALUATE**) et renforcer nos valeurs communes en tant qu'acteurs de jeunesse en Europe, soutenir l'**ENGAGEMENT** civique et donner aux jeunes les moyens de participer dans des contextes transnationaux (**EMPOWER**).

Avec ce projet d'évaluation mutuelle et de travail vers une intégration de ces droits dans la sphère organisationnelle, nous espérons soutenir et développer les meilleures pratiques pour les éducateurs et les travailleurs de jeunesse dans leur travail quotidien, en concevant une ligne directrice de méthodes et pratiques.

PRODUCTIONS

Il s'agissait pour les partenaires d'analyser et d'évaluer les processus de réflexion et les stratégies liés aux droits de l'enfant et aux objectifs européens en faveur de la jeunesse de chaque partenaire.

Grâce à une évaluation mutuelle des pratiques, y compris l'intégration de ces droits dans l'organisation des projets, l'objectif était de soutenir les animateurs de jeunesse dans leur travail quotidien en concevant :

- un LIVRET de bonnes pratiques sur les droits mentionnés au préalable.
- une FORMATION créée pour et par les travailleurs de jeunesse (à partir de 18 ans).

Ces productions visent à développer les compétences des animateurs de jeunesse dans des contextes éducatifs non formels transnationaux.

Ces outils visent à consolider les partenariats internationaux dans le cadre de coopérations futures.

PROCESSUS

Visites & ateliers de travail

Le processus de création de ce livret a commencé par une réunion de planification pour toutes les organisations partenaires impliquées.

Il s'est poursuivi par 4 visites internationales afin de connaître le travail de chaque organisation partenaire en détail, y constater les spécificités de travail en faveur des jeunes et enfants.

Il a été décidé de créer un guide d'évaluation pour partager, aider à mieux comprendre le travail et le contexte local, cela, pour inspirer et adapter de bons exemples de pratiques.

Conception d'un guide d'évaluation

Le guide d'évaluation a débuté sous la forme d'un document contenant des questions issues d'un brainstorming :

- Qu'est-ce que j'aimerais découvrir au cours de la visite ?
- Comment l'organisation que nous visitons travaille-t-elle avec les droits de l'enfant et les objectifs européens de la jeunesse ?
- Dans quel contexte l'organisation travaille-t-elle : groupes cibles, méthodes, mission, politiques locales et nationales, etc.

Nous avons testé le guide d'évaluation pour la première fois en France. Il s'est avéré que les questions ouvertes étaient trop larges pour certains partenaires et, contrairement à ce que nous pensions, nous avons décidé d'ajouter des sous-questions afin de spécifier davantage les 5 domaines et de mieux soutenir le processus.

Cette nouvelle version a été testée lors d'une visite en Slovaquie. Elle a mieux fonctionné et a été conservée pour les visites suivantes, en Roumanie et en Allemagne.

CIBLES ET OBJECTIFS

Pour les ONG

- Réflexion et processus éducatif : création de stratégies partenariales futures
- Développement de partenariats internationaux solides pour des coopérations futures
- Promotion du projet et mise en réseau de partenaires / acteurs européens.

Création et publication de deux documents

1. Evaluation coopérative :

Droits de l'enfant et objectifs européens en faveur de la jeunesse au sein des organisations de jeunesse (participantes)

2. Outil de formation :

Former les animateurs de jeunesse à la réalisation de projet incluant la connaissance et l'acquisition des droits de l'enfant.

Plus globalement

- Publication en libre accès et matériel de formation, disponibles sur la plateforme Erasmus+
- Promotion des valeurs européennes, des objectifs européens en faveur de la jeunesse et développement de la visibilité et de la connaissance des droits de l'enfant
- Expérience pratique de la solidarité et de la citoyenneté européennes

Pour les travailleurs de jeunesse

- Aider les travailleurs de jeunesse participants à partager leurs meilleures pratiques de travail liées aux objectifs européens de la jeunesse et aux droits de l'enfant
- Établir de nouveaux partenariats transnationaux et approfondir les partenariats existants, en constituant la base d'une future coopération dans le domaine transnational (CES, échanges / formations transnationaux de jeunes, etc.).
- Offrir une qualification, l'acquisition de compétences internationales et transnationales et l'obtention du certificat Youthpass.
- Mettre en œuvre les résultats pour les enfants / jeunes de moins de 18 ans, en organisant des échanges de jeunes, des camps d'été, etc. basés sur les droits des enfants et les objectifs européens en faveur de la jeunesse.

LE CONSORTIUM

Jugendwerk der Awo Hessen-Süd, Allemagne

Jugendwerk der AWO est une ONG créée à l'origine en tant que la branche jeunesse de l'organisation de protection sociale des travailleurs "Arbeiterwohlfahrt", en abrégé AWO. Jugendwerk possède de nombreuses subdivisions organisationnelles indépendantes

dans toute l'Allemagne, aux niveaux national, régional et local.

Hessen-Süd s'occupe de la région sud du Land de Hesse.

La pierre angulaire de Jugendwerk sont les camps d'été, accessibles à prix réduit.

Des réunions transorganisationnelles sont organisées tous les deux mois, au cours desquelles les Jugendwerks de tout le pays se réunissent pour discuter des principes directeurs en matière de durabilité, d'inclusion et de solidarité.

<https://www.jw-awo.de/>

Drustvo Lojtra, Slovénie

Lojtra est une ONG créée en 2014 par un groupe d'activistes locaux.

Basée dans la petite ville de Litija, l'organisation cherche à répondre aux besoins de la population locale et, en particulier, à offrir des opportunités aux jeunes.

Lojtra travaille en étroite collaboration avec les écoles locales et d'autres organisations pour organiser régulièrement des échanges de jeunes, des programmes de bénévolat et des événements, dans le but d'éduquer les personnes, d'enrichir leur vie et de développer la région locale avec un effet positif et durable.

<https://www.drustvolojtra.si>

Curba de Cultură, Roumanie

Curba de Cultură est une ONG créée en 2012 suite à une analyse des besoins dans la communauté d'Izvoarele.

Dix ans plus tard, l'organisation gère 3 centres de jeunesse, dont un centre de jeunesse mobile, un programme de volontariat local, un programme de volontariat international, un festival de la jeunesse rurale et une série de projets et de programmes aux niveaux local, national et international.

<http://evs.curbadecultura.ro/>

Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine, France

La Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine (LENA) est l'union régionale des 12 fédérations départementales de la Ligue de l'Enseignement.

Elle intervient auprès des jeunes dans une démarche d'éducation populaire, d'accès à la citoyenneté et de loisirs (culture, sport, vacances, formation, actions complémentaires à l'éducation nationale...).

<https://liguenouvelleaquitaine.org/>

II. CHAMP DE LA JEUNESSE EN EUROPE

II.1. DÉFINITIONS

Référence(s): (Siurala, 2019) & (United Nations, 1989) & (UNICEF, n.d.)

Au sein de l'Union européenne, les jeunes sont définis comme la catégorie de population dont l'âge est compris entre 13 et 30 ans, une catégorie large et générale qui correspond à la plupart des catégories d'âge définies par chacun des États membres.

La définition de la tranche d'âge est pratiquement la seule qui soit universellement valable. Ainsi, une définition claire de la tranche d'âge permet d'élaborer des politiques et de soutenir les jeunes et d'avoir une compréhension commune de qui sont les jeunes.

En outre, il est constaté un chevauchement entre les enfants et les jeunes entre 13 et 18 ans. Ceux-ci devraient appartenir aux deux catégories et être protégés comme soutenus dans les deux cas.

Dans les pays des 4 partenaires, les jeunes sont définis comme suit:

- Allemagne - jusqu'à 30 ans
- Roumanie - entre 15 et 35 ans
- Slovaquie - entre 15 et 30 ans
- France - entre 18 et 30 ans

II.2. CADRE EUROPÉEN

Référence(s): Council of Europe & Youth Sector Strategy 2030 - Engaging young people with the council of Europe's values

Au niveau européen, le Conseil de l'Europe dispose d'un service consacré à la jeunesse et plus particulièrement au renforcement des compétences pour les animateurs et travailleurs de jeunesse, au soutien financier, au développement de la société civile de la jeunesse, ainsi qu'au développement de la qualité et à l'établissement de normes dans le domaine de la politique de la jeunesse.

Afin de réaliser la stratégie européenne 2030 le Conseil s'est fixé 5 priorités spécifiques pour la période 2022-2025 :

- Revitaliser la démocratie pluraliste
- Accès des jeunes aux droits
- Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives
- Le travail des jeunes
- Coopération intergouvernementale en matière de politique de la jeunesse

Ainsi, le travail des parties prenantes et des spécialistes dans le domaine doit contribuer à la stratégie européenne pour la jeunesse et suivre ses priorités.

II.3. OBJECTIFS EUROPÉENS POUR LA JEUNESSE

Référence(s): (Youth Goals, n.d.)

Lors du 6ème cycle du dialogue jeunesse de l'UE qui s'est déroulé en 2017/2018, les jeunes ont été appelés à rassembler leurs voix et à contribuer à la création de la stratégie jeunesse de l'UE 2019 - 2027 pour servir les programmes de l'UE en faveur de la jeunesse.

Environ 50.000 jeunes ont participé à l'enquête en 2018. Sur la base de cette enquête, les [11 objectifs européens en faveur de la jeunesse](#) ont été formulés avec des sous-objectifs concrets, sous supervision scientifique.

Tous les pays de l'UE ont participé à l'élaboration des objectifs pour la jeunesse et les soutiennent.

Les objectifs en matière de jeunesse ont été inclus dans la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. Cette stratégie doit contribuer

à réaliser cette vision des jeunes en mobilisant les instruments politiques au niveau de l'UE, mais aussi au niveau national, régional et local de toutes les parties prenantes.

- #1 Connecter l'UE avec la jeunesse
- #2 Égalité de tous les genres
- #3 Sociétés inclusives
- #4 Information et dialogue constructif
- #5 Santé mentale et bien-être
- #6 Faire progresser la jeunesse rurale
- #7 Un emploi de qualité pour tous
- #8 Un apprentissage de qualité
- #9 Espace et participation pour tous
- #10 Europe verte et durable
- #10 Europe verte et durable
- #11 Organisations de jeunesse et programmes européens

II.4. CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

Référence(s): ([Office of the High Commissioner for Human Rights](#), n.d.) & (United Nations, 1989)

Garantir les droits de tous les enfants

En 1989, les dirigeants politiques se sont engagés à construire un monde digne des enfants : la [Convention des droits de l'enfant](#) a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies.

C'est la première fois dans l'histoire qu'un texte international reconnaît explicitement les enfants de moins de 18 ans comme des êtres à part entière, dotés de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques - des droits fondamentaux - , contraignants et non négociables.

Le consensus est sans précédent : il s'agit du traité sur les droits de l'homme le plus largement ratifié de l'histoire (195 États). Aujourd'hui, seuls les États-Unis et la Somalie manquent à l'appel. Plus qu'un texte symbolique, la Convention est juridiquement contraignante pour les États signataires, qui s'engagent à défendre et à garantir les droits de tous les enfants sans distinction et à rendre compte de ces engagements devant les Nations Unies.

La Convention se concentre sur 4 principes fondamentaux concernant les enfants :

- la non-discrimination,
- l'intérêt supérieur de l'enfant,
- le droit à la vie, à la survie et au développement,
- le respect de l'opinion de l'enfant.

La Convention compte 54 articles qui couvrent tous les aspects de la vie d'un enfant et énoncent les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels que tous les enfants, où qu'ils se trouvent, peuvent revendiquer. Elle explique également comment les adultes et les gouvernements doivent travailler ensemble pour s'assurer que tous les enfants puissent jouir de tous leurs droits. Chaque enfant a des droits, quels que soient son appartenance ethnique, son sexe, sa religion, sa langue, ses capacités ou tout autre statut. La Convention stipule que chaque enfant a le droit de:

- avoir un nom, une nationalité, une identité
- être soigné, protégé des maladies,
- avoir une alimentation suffisante et équilibrée d'aller à l'école
- être protégé contre la violence, la maltraitance et toutes les formes d'abus et d'exploitation
- être protégé contre toute forme de discrimination
- être à l'abri de la guerre et de la violence.
- obtenir secours et conditions de vie décentes
- accéder au jeu et aux loisirs
- accéder à la liberté d'information, d'expression et de participation
- avoir une famille, être soigné et aimé

Importance

des droits de l'enfant

Les enfants sont des individus.

Les enfants ne sont ni la propriété des parents, ni celle de l'État, ni de simples personnes en devenir ; ils ont un statut égal à celui des membres de la famille humaine.

Les enfants commencent leur vie comme des êtres totalement dépendants.

Les enfants doivent compter sur les adultes pour obtenir l'éducation et les conseils dont ils ont besoin pour grandir vers l'indépendance. Dans l'idéal, ces soins sont prodigués par des adultes au sein de la famille de l'enfant, mais lorsque les principaux adultes qui s'occupent de l'enfant ne peuvent pas répondre à ses besoins, il incombe à l'État, en tant que premier responsable, de trouver une solution de remplacement dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les actions, ou l'inaction, du gouvernement ont un impact plus important sur les enfants que sur tout autre groupe de la société. *Pratiquement tous les domaines de la politique gouvernementale - de l'éducation à la santé publique - affectent les enfants dans une certaine mesure. Les politiques à courte vue qui ne tiennent pas compte des enfants ont un impact négatif sur l'avenir de tous les membres de la société.*

L'opinion des enfants doit être entendue et prise en compte dans le processus politique.

En général, les enfants ne votent pas et ne participent pas traditionnellement aux processus politiques. Si l'on ne prête pas une attention particulière aux opinions des enfants - telles qu'elles sont exprimées à la maison et à l'école, dans les communautés locales et même au sein des gouvernements - les avis des enfants ne sont pas entendus sur les nombreuses questions importantes qui les concernent aujourd'hui ou qui les concerneront à l'avenir.

De nombreux changements dans la société ont un impact disproportionné, et souvent négatif, sur les enfants.

La transformation de la structure familiale, la mondialisation, le changement climatique, la numérisation, les migrations massives, l'évolution des modèles d'emploi et le rétrécissement du filet de protection sociale dans de nombreux pays ont tous des répercussions importantes sur les enfants. L'impact de ces changements peut être particulièrement dévastateur dans les situations de conflit armé et autres situations d'urgence.

Le développement sain des enfants est crucial pour le bien-être futur de toute société.

Parce qu'ils sont encore en développement, les enfants sont particulièrement vulnérables - plus que les adultes - aux mauvaises conditions de vie telles que la pauvreté, l'insuffisance des soins de santé, de la nutrition, de l'eau potable, du logement et de la pollution de l'environnement. Les effets de la maladie, de la malnutrition et de la pauvreté menacent l'avenir des enfants et, par conséquent, celui des sociétés dans lesquelles ils vivent.

Le coût pour la société de l'échec de ses enfants est énorme.

Les résultats de la recherche sociale montrent que les premières expériences des enfants influencent considérablement leur développement futur. Le cours de leur développement détermine leur contribution, ou leur coût, à la société tout au long de leur vie.

III. TRAVAIL DE JEUNESSE

III.1. DÉFINITIONS

Référence(s): (Council of Europe, n.d.) & (European Commission, 2015)

Cactéristiques

Un animateur de jeunesse est une personne qui travaille directement avec les jeunes et qui anime des activités spécialement conçues pour soutenir le développement des jeunes par le biais de l'apprentissage non formel et informel.

Les animateurs de jeunesse peuvent être des professionnels, des bénévoles, des travailleurs civils ou même des personnes travaillant pour des ONG.

"L'objectif principal du travail de jeunesse est de créer des opportunités pour les jeunes afin qu'ils puissent façonner leur propre avenir". (Conseil de l'Europe, n.d.)

L'animation socio-éducative est un terme générique qui englobe différents types d'activités, créées pour aider les jeunes à se développer dans différents aspects de leur vie, tels que la vie personnelle, la citoyenneté active, la politique, la culture et ce que nous entendons généralement par l'intégration dans la société. Elle peut être organisée par différentes personnes et de différentes manières : par des institutions, individuellement ou en équipe.

Il appartient au domaine de l'apprentissage non formel ou informel, qui a lieu la plupart du temps après l'école.

Le travail de jeunesse représente les "actions dirigées vers les jeunes concernant des activités auxquelles ils participent volontairement, conçues pour soutenir leur développement personnel et social par le biais de l'apprentissage non formel et informel".

Cependant, le contexte de travail du travail de jeunesse est indépendant et peut être réalisé différemment par l'organisation qui le fonde, qui l'organise ou qui fournit les activités proprement dites. Il est également indépendant du cadre et des circonstances dans lesquels il se déroule.

Le travail de jeunesse peut être identifié sous de nombreuses formes différentes.

Les plus courantes sont :

- Centres de jeunesse
- Projets pour la jeunesse
- Travail de proximité / travail de jeunesse
- Groupes de jeunes informels
- Camps de jeunes/colonies
- Informations sur la jeunesse
- Organisations de jeunesse
- Mouvements de jeunesse

Ces différentes formes de travail de jeunesse, ainsi que la définition de travail, peuvent être réalisées par différentes entités telles que les municipalités, les ONG, et peuvent être réalisées dans différents espaces tels que les centres de jeunesse, les écoles, les églises...

Travail de jeunesse en Europe

"Chaque pays d'Europe a sa propre histoire et ses propres traditions en matière de travail de jeunesse, allant de dispositions professionnelles de travail de jeunesse établies de longue date à des structures de travail de jeunesse bénévoles et à des organisations de jeunesse. (Conseil de l'Europe, n.d.)

Le travail de jeunesse en Europe a commencé au 18^e siècle, avec la révolution industrielle.

Les jeunes des petits villages se sont déplacés vers des villages plus grands ou vers les villes. C'est ainsi qu'est née une culture de la jeunesse dans les zones urbaines.

En 1844, la première organisation dont le seul but était de répondre aux besoins des jeunes hommes a été fondée à Londres.

Le travail de jeunesse dans l'environnement européen veut montrer la diversité de la jeunesse et créer les conditions pour que le travail de jeunesse se développe et se prépare pour l'avenir. Il est assuré par différents acteurs et organisations tels que les clubs de jeunes, les centres de jeunesse et les associations de jeunesse.

III.2. ÉDUCATION NON FORMELLE

Référence(s): [1] [Recommendation 1437 \(2000\) on non-formal education](#) & [2] [Youth work and non-formal learning in Europe's education landscape](#)

L'éducation peut être divisée en trois catégories en fonction des méthodes utilisées, des résultats attendus de l'apprentissage et des circonstances qui l'entourent.

Ces catégories sont :

- l'éducation formelle,
- l'éducation non formelle
- et l'éducation informelle.

L'éducation formelle désigne l'enseignement dispensé dans des institutions telles que les écoles et les universités. L'apprentissage y est structuré de manière hiérarchique et gradué chroniquement ; les résultats de l'apprentissage sont fixés de manière systématique et les preuves de l'apprentissage sont officiellement maintenues.

L'éducation formelle est la manière dont nous nous référons à l'éducation dans des institutions telles que les écoles et les universités.

Ici, l'apprentissage est structuré de manière hiérarchique et noté chroniquement ; les résultats de l'apprentissage sont fixés de manière systématique et les preuves de l'apprentissage sont officiellement confirmées.

- L'éducation informelle, quant à elle, ne se déroule dans aucune institution et n'est en aucun cas systématisée - elle se produit spontanément, sans que les résultats de l'apprentissage ne soient décidés à l'avance.
- L'apprentissage informel d'une langue peut se produire lorsqu'un jeune joue à World of Warcraft avec des étrangers sur Internet - il n'a pas entrepris d'apprendre la langue, son apprentissage n'a pas été structurellement soutenu ou accrédité, mais il a néanmoins appris, de manière fortuite, en jouant.
- L'éducation non formelle emprunte une troisième voie : les activités d'apprentissage sont organisées et servent à atteindre des objectifs ou des résultats d'apprentissage identifiables dans un certain sens. Cependant, ces résultats ne sont pas reconnus par les autorités éducatives et l'apprentissage n'est pas structuré de manière hiérarchique ou chronologique. L'apprentissage n'est pas structuré de manière hiérarchique ou chronologique.

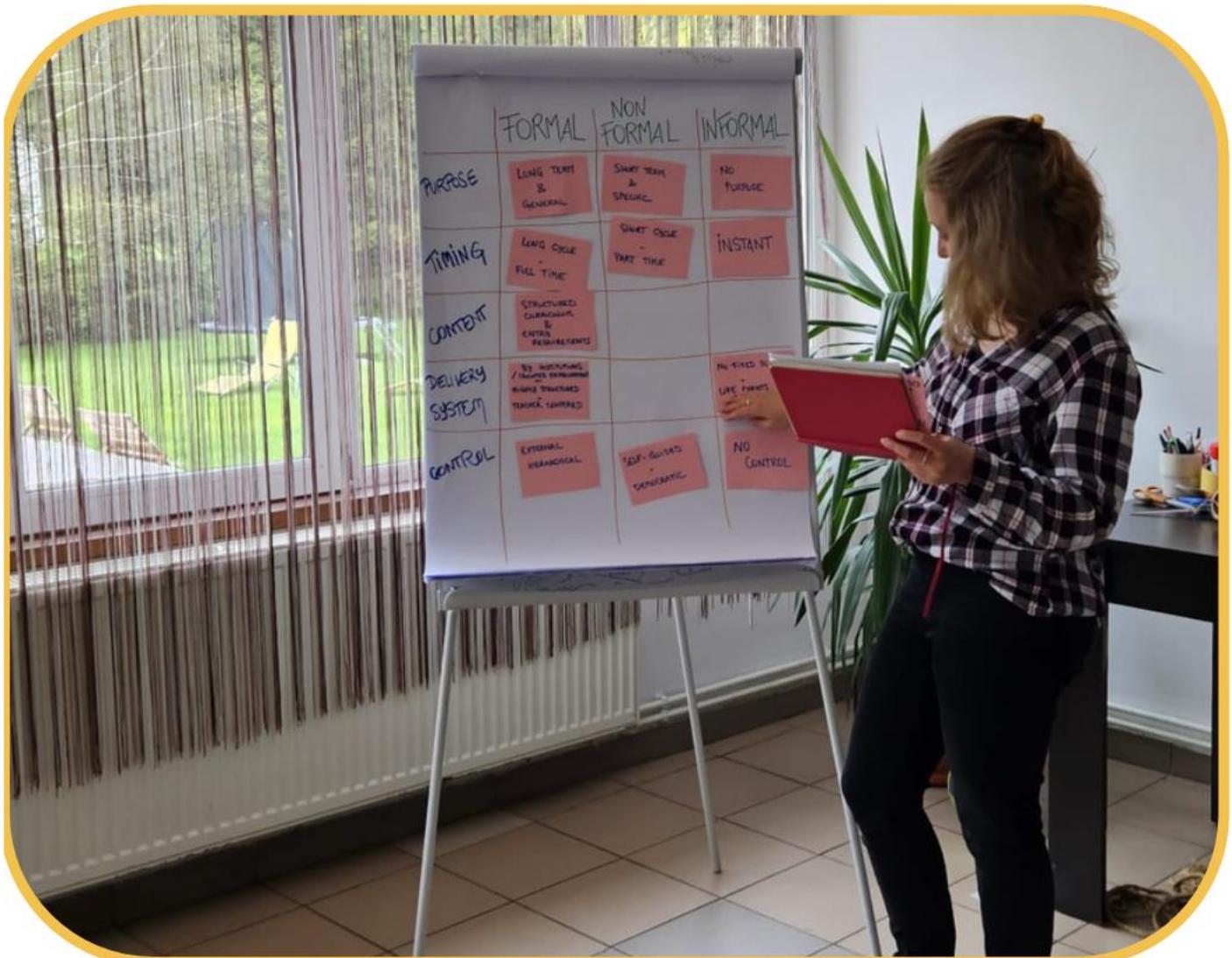
L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe reconnaît que l'éducation non formelle "fait partie intégrante d'un concept d'apprentissage tout au long de la vie qui permet aux jeunes et aux adultes d'acquérir et d'entretenir les compétences, les aptitudes et les perspectives nécessaires pour s'adapter à un environnement en constante évolution. Elle peut être acquise à l'initiative personnelle de chaque individu par le biais de différentes activités d'apprentissage se déroulant en dehors du système éducatif formel".

L'Assemblée décrit en outre l'éducation non formelle comme "une partie essentielle du processus éducatif" et reconnaît "la contribution que peuvent apporter les organisations non gouvernementales (ONG) impliquées dans l'éducation non formelle". [1]

Bien que les activités et les programmes d'éducation non formelle proposés par les ONG de travail de jeunesse puissent effectivement fonctionner en harmonie avec l'éducation formelle dans le cadre d'un processus éducatif holistique, les deux approches éducatives diffèrent également sur des points essentiels, ce qui souligne l'importance cruciale du domaine du travail de jeunesse.

" L'apprentissage est un processus dynamique. Les institutions sont stables... Mais le travail de jeunesse peut être réalisé dans de nombreux contextes. Il peut se dérouler en milieu urbain - rues, parcs et parkings - ou à la campagne, dans des écoles, des clubs de jeunes, des prisons, des cafés ou des centres commerciaux... Il n'est pas lié à un contexte unique. Sa nature flexible le différencie d'autres services publics tels que l'enseignement et les soins de santé, qui nécessitent des installations où les professionnels peuvent travailler. La flexibilité du travail de jeunesse permet aux animateurs de jeunesse de s'engager avec les jeunes dans des situations quotidiennes où les jeunes apprennent". (Kilakoski, 2015) [2]

L'éducation non formelle entreprise dans le cadre du travail de jeunesse peut avoir lieu à tout moment et en tout lieu, et peut donc être adaptée à toute situation dans laquelle se trouvent les jeunes. Grâce à cette flexibilité inhérente, l'éducation non formelle peut être utilisée pour travailler directement sur les besoins spécifiques, les questions ou les intérêts du groupe cible de jeunes, qui qu'ils soient, où qu'ils soient. C'est dans cette qualité que nous trouvons le pouvoir de l'éducation non formelle de responsabiliser et d'habiliter chaque jeune en ce qui concerne ses droits, ses responsabilités et ses possibilités dans la société européenne.





IV. PROJETS EMBLÉMATIQUES PAR PAYS

IV.1. CHILDREN'S REPUBLIC (JUGENDWERK)

Description

" Kinderrepublik " est le plus grand camp d'été proposé par Jugendwerk. Dans le cadre de ce camp, des sections de l'organisation réparties dans toute l'Allemagne se rendent ensemble sur l'île de Föhr, où plus de 100 enfants âgés de 10 à 13 ans et une trentaine d'animateurs passent dix jours ensemble.1

Ce programme n'est pas seulement de grande envergure, il a aussi un concept particulier : les enfants ont un droit de regard relativement actif sur les activités qui leur sont proposées.

Les journées sont réparties à parts égales : pendant une moitié de la journée, les enfants font des activités au sein de leur branche, planifiées par leurs propres conseillers, et, pendant l'autre moitié, une série d'activités sont proposées par les enfants eux-mêmes, et peuvent choisir celles auxquelles ils veulent participer.

Au début du camp d'été, les enfants font des suggestions générales sur les activités qu'ils peuvent faire : activités de plage, dessin, sports, excursions... Puis, lors d'une assemblée générale, les enfants décident de l'activité à laquelle ils souhaitent consacrer leur temps.

Le concept démocratique s'étend à de nombreux domaines de la colonie de vacances. Chaque branche choisit deux enfants pour être ses délégués.

Une réunion quotidienne se déroule le soir où les enfants peuvent discuter des choses qu'ils veulent changer.

Deux exemples de l'édition 2022 de ce camp :

- Le premier matin, les enfants ont été réveillés une heure avant l'heure du petit-déjeuner par de la musique forte. Cette décision n'a pas été très populaire et, lors de la première assemblée, les enfants ont voté pour ne plus être réveillés par de la musique.
- Tous les repas servis pendant le camp étaient végétariens. De nombreux enfants s'y sont opposés et ont demandé à avoir un repas à base de viande à un moment ou à un autre du camp. La direction du camp a d'abord hésité, car les repas végétariens étaient un principe important. Mais, après une discussion interne, il a été convenu que le vote des enfants devait être respecté et suivi. Un repas avec viande a été servi à la fin de la semaine, avec une option végétarienne.



Objectifs

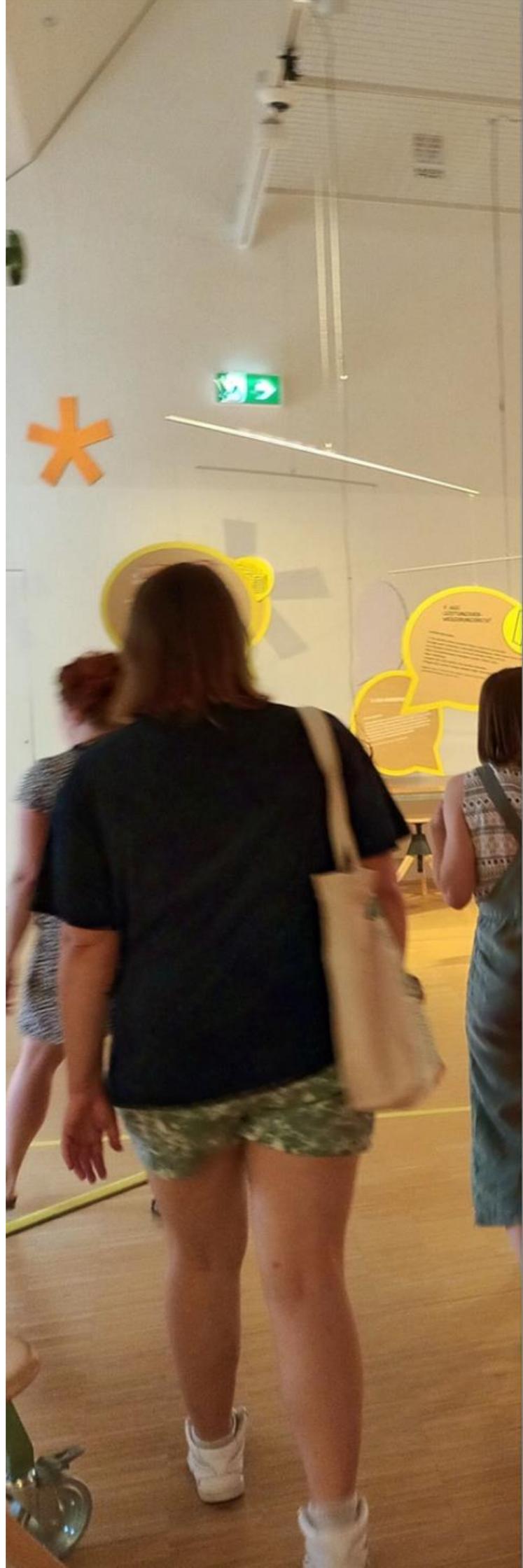
L'objectif principal est de créer un camp d'été plus démocratique, où les enfants ont davantage leur mot à dire sur la façon dont les activités sont gérées. L'intention est de les encourager à exprimer leur opinion, à parvenir à des accords communs et à continuer à utiliser ces outils démocratiques lorsqu'ils grandiront.

Contexte

Les valeurs démocratiques font partie intégrante des principes fondamentaux de Jugendwerk et constituent un thème récurrent de ses activités, qu'elles soient destinées aux enfants, ou aux jeunes plus âgés. Kinderrepublik en est l'un des exemples les plus probants.

Points concernés par le projet

#3 Société inclusive
#4 Information et dialogue constructif
#8. Apprentissage de qualité
#9 Espace et participation pour tous
#10 Europe verte et durable





Étapes

Ressources financières & Logistique

Le financement de Jugendwerk Hessen-Süd provient de différentes sources. Chaque camp a un prix différent, et ce montant contribue au financement du camp. Kinderrepublik va du plein tarif de 440 euros par participant à un tarif réduit de 150 euros.

En outre, le gouvernement accorde un financement par l'intermédiaire d'un ministère spécifique (Ministère fédéral des familles, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse) qui alloue des fonds aux activités dédiées aux enfants et aux jeunes.

Jugendwerk accepte des dons dans le cadre du programme "Kindern Ferien Schenken" ("Donnez des vacances aux enfants"), qui sont ensuite utilisés pour financer des réductions de prix. L'organisation mère AWO consacre également des fonds à JW.

Les différents coûts du camp sont répartis entre les branches participantes. Le fonctionnement général du camp est géré par la branche de l'État fédéral de Nordrhein-Westfalen. Les dépenses liées aux terrains de camping (location, matériel) sont prises en charge par ce dernier.

Les frais de voyage vers le camp et retour (bus, train, bateau) sont payés par chaque branche séparément, car toutes n'atteignent pas l'île par le même itinéraire.

En 2022, JW Hessen-Süd a partagé ses frais de voyage avec JW Württemberg, car suivant le même itinéraire en raison de leur proximité géographique. Le budget dont dispose chaque organisation pour les activités sur place (excursions, par exemple) est également géré par les coordinateurs centraux.

Auparavant, chaque branche fixait son propre budget, mais certaines branches ont plus de moyens financiers que d'autres. Il en résultait des situations inconfortables où certains pouvaient dépenser plus d'argent pour des activités tandis que d'autres étaient plus limités dans leurs possibilités.

En 2022, toutes les branches disposaient du même budget et étaient fonctionnellement égales

Partenariat

Ce camp d'été est organisé en collaboration avec d'autres subdivisions régionales de Jugendwerk. Certaines envoient moins d'enfants, d'autres plus.

Pour tous les camps d'été de Jugendwerk, il y a une réunion de week-end où les animateurs ont l'occasion de planifier les activités en personne. En outre, Kinderrepublik organise une réunion spécifique le week-end avec des représentants de toutes les autres branches de JW concernées. Cette réunion est dirigée par les personnes qui coordonnent le camp sur place. L'objectif est de mettre tout le monde d'accord, de rassembler les listes de matériel et d'instaurer une bonne ambiance entre les animateurs. Lors de cette réunion, sont aussi discutées l'organisation du camp et de la manière de l'améliorer sur la base des expériences des années précédentes.

L'une des principales discussions porte sur la démocratisation et sur le nombre de choix que les campeurs sont autorisés à faire. Certains moniteurs sont favorables à ce que les enfants prennent davantage de décisions, tandis que d'autres considèrent qu'il est nécessaire d'imposer des restrictions.

Mobilisation du public

Ce camp d'été fait l'objet de publications dans les médias sociaux, et est fréquemment mentionné dans la description des activités de Jugendwerk, car il s'agit d'un concept relativement innovant.



IV.2. TINEMOBIL (CURBA)



Tinemobil a été créé par un groupe de jeunes locaux, à partir de leur propre participation à différentes activités sociales et culturelles pour les jeunes dans leurs communes rurales de la vallée de Teleajen, cela, sous la houlette de Curba de Cultură.

L'une des principales raisons de lancer ce projet est due à la faible participation des jeunes vivant dans des villages isolés. Leurs principaux obstacles sont les possibilités limitées de transport public et le manque d'espaces tels que les centres de jeunesse. L'alternative la plus proche serait les centres culturels, mais ceux-ci sont principalement axés sur la promotion de la culture locale. Les jeunes ont identifié une série de besoins exprimés par leurs pairs vivant dans les zones rurales :

- Des activités accessibles géographiquement qui n'impliquent pas de déplacements en dehors du village.
- Des activités pertinentes, autres que les danses folkloriques, qui leur offrent des possibilités d'apprentissage.
- Activités économiquement accessibles (gratuites)
- Des activités responsabilisantes qui offrent un espace aux jeunes pour qu'ils proposent eux-mêmes des idées et les informent de leurs droits civiques et des possibilités qui s'offrent à eux.

Avec Tinemobil, Curba a décidé de sortir de l'endroit où se déroule le travail de jeunesse pour atteindre les jeunes auxquels elle ne s'adressait pas auparavant. N'ayant pas d'expérience dans ce type d'activités, Curba était prête à offrir un large éventail de possibilités.

En outre, conformément au principe du travail de jeunesse, Curba donne constamment la parole aux jeunes, les laisse proposer ce qu'ils aimeraient obtenir du centre de jeunesse mobile et adapte son contenu en conséquence.

L'objectif principal de ce projet est de permettre aux jeunes vivant dans les zones rurales d'accéder à l'information et aux opportunités sociales, culturelles et éducatives par le biais d'un travail de rue, en utilisant un véhicule entièrement équipé, pour atteindre de nombreux endroits dans la vallée de Teleajen.

Lors de la mise en œuvre du projet avec les jeunes locaux, Curba a commencé à constater les bons résultats des activités et a décidé de créer un nouveau projet de suivi, mais, cette fois-ci, en faisant appel à des volontaires internationaux. C'est ainsi que Tinemobil - Fury Road a vu le jour. Avec une équipe de 6 volontaires internationaux et plusieurs volontaires locaux, Curba a continué à organiser des activités dans les différents villages situés dans la vallée de Teleajen, offrant aux jeunes un large éventail d'activités différentes.

Objectifs

- Offrir un accès gratuit aux activités de jeunesse à 1000 jeunes ayant moins d'opportunités et vivant dans des zones rurales de la vallée de Teleajen ;
- Sensibiliser les jeunes ayant moins d'opportunités géographiques aux possibilités offertes par le Corps Européen de Solidarité et Erasmus+, et veiller à ce que les nouveaux arrivants participent à des programmes tels que les échanges de jeunes, le volontariat, d'autres projets de solidarité locale et projets de participation des jeunes ;
- Sensibiliser au travail de jeunesse et à ses avantages dans la société principalement traditionnelle de la vallée de Teleajen ;
- Promouvoir la citoyenneté active auprès d'au moins 500 jeunes ayant moins d'opportunités géographiques, et contribuer à des taux plus élevés de participation aux élections.

Contexte

Curba opère dans une zone rurale où les jeunes ont des difficultés à accéder à des activités de temps libre avec d'autres jeunes, soit par manque d'espaces, soit par manque de moyens de transport pour s'y rendre.

Points concernés by the project Children's rights

- N°2 Pas de discrimination
- N°3 Intérêt supérieur de l'enfant
- N°12 Respect des opinions des enfants
- N°13 Partage libre des pensées
- N°14 Liberté de pensée et de religion
- N°16 Protection de la vie privée
- N°17 Accès à l'information
- N°29 Buts de l'éducation
- N°30 Minorité, culture et religion
- N°31 Repos, jeu, culture, arts
- N°32 Protection contre les travaux nuisibles
- N°33 Protection contre les drogues nocives
- N°34 Protection contre les abus sexuels
- N°35 Protection contre la vente et la traite
- N°42 Tout le monde doit connaître les droits de l'enfant



Objectifs européens pour la jeunesse

- #2. Égalité entre les hommes et les femmes
- #3. Sociétés inclusives
- #4. Information et dialogue constructif
- #6. Faire progresser la jeunesse rurale
- #8. Apprentissage de qualité
- #9. Espace et participation pour tous
- #10. Une Europe verte et durable
- #11. Organisations de jeunesse et programmes européens



Étapes

Ressources financières & logistiques

Actuellement, Tinemobil est financé par une série de projets : un projet de volontariat du CES et un projet Erasmus+ axé sur le travail mobile des jeunes.

D'autres sources de financement sont prévues à l'avenir : un autre partenariat à petite échelle dans le cadre d'Erasmus+ et des programmes de financement locaux.

D'un point de vue logistique, Tinemobil a besoin d'un chauffeur et de deux travailleurs de jeunesse pour 2 à 3 activités (voyages) par semaine.

Pour augmenter le nombre d'activités, il faudrait une deuxième équipe composée d'un chauffeur et de deux animateurs.

Partenariat (local, national, Européen)

Au début de la saison, Curba signe des accords de partenariat avec les propriétaires des espaces à visiter avec Tinemobilul. La plupart de ces espaces sont publics et les accords sont donc conclus avec les autorités locales, mais certains d'entre eux appartiennent à des centres culturels, des écoles ou des entités privées.

Curba leur présente généralement un calendrier, qu'ils signent, et si des changements sont nécessaires, ils concluent également leur accord. Au niveau européen, Curba a conclu des partenariats qui impliquent Tinemobilul, tels qu'une visite d'étude sur le travail mobile de jeunesse et une partie d'un projet KA2 mis en œuvre en partenariat avec une organisation lettone.

Mobilisation du public

Pour la promotion de Tinemobilul et de ses activités, Curba utilise : des posts sur Facebook, des stories sur Instagram, des posts sur Discord et des affiches qui sont placées dans les villages environ une semaine avant chaque activité.



IV.3. (RE)CONNECTED (LOJTRA)

Description

Un échange international de jeunes de 6 jours a été organisé pour 30 jeunes âgés de 14 à 16 ans venant d'Allemagne, de Roumanie et de Slovaquie.

Les jeunes ont appris à travailler en équipe et à gérer des projets, au point de pouvoir proposer eux-mêmes des idées pour divers projets dans leurs propres communautés, de mettre en œuvre ces idées et de demander l'aide d'animateurs de jeunesse lorsqu'ils en ont besoin.

La majorité des activités se sont déroulées en plein air, à raison d'au moins six heures par jour (quel que soit le temps).

Les jeunes ont acquis des compétences essentielles pour passer des moments de loisirs en toute sécurité dans la nature.

Lojtra mène de nombreuses activités d'échange similaires avec des partenaires fréquents. Ce projet en est un bon exemple.

Objectifs

- Amélioration des compétences clés des jeunes, y compris ceux qui ont moins d'opportunités : orientations du contenu dans le programme d'études : travail en équipe, gestion de projet, apprentissage interculturel ;
- Promotion de la participation à la vie démocratique : les jeunes apprennent à transformer des idées en projets, à travailler entre eux et à participer à la vie démocratique de la communauté locale.

En outre, les jeunes apprennent également :

- La citoyenneté active : les jeunes apprennent à percevoir et à exprimer leurs besoins, leurs intérêts et leurs problèmes. Ils apprennent à prendre des décisions sur ce qu'ils veulent en faire, à les reconnaître comme essentiels pour l'environnement local et à les aborder sous la forme de projets ;
- Le dialogue interculturel : les jeunes comparent et adaptent leurs croyances, leurs points de vue, leurs expériences et leurs modes d'action à ceux d'une personne issue d'un milieu différent.



- *Inclusion sociale et solidarité : grâce à la coopération, à l'échange de points de vue personnels, aux échanges internationaux intensifs et à la sensibilisation constante à l'action, les jeunes développent l'empathie et, par conséquent, la solidarité et la capacité à réaliser l'inclusion de ceux qui sont différents d'eux dans leur société.*

Contexte

Le travail de Lojtra concerne le développement personnel et professionnel des jeunes dans notre environnement local et rural.

L'organisation est principalement financée par Erasmus+ et d'autres programmes européens similaires, et est entièrement indépendante.

En tant que telle, elle suit une approche basée sur les besoins pour développer ses activités, et met l'accent sur le travail international.

Pour (RE)connected, les besoins suivants ont été identifiés parmi les jeunes et les communautés locales en général, ce qui a conduit au développement de ce projet.

- *Le besoin de jeunes plus actifs dans les communautés locales de tous les partenaires. En tant que partenaires, nous recherchons des jeunes qui travailleront activement en groupe et qui contribueront à façonner la scène locale de la jeunesse, tout en développant leurs compétences dans certains domaines. La nécessité de créer des communautés de jeunes fortes et connectées. Aujourd'hui, la solitude des jeunes est déjà un problème. Diverses statistiques peuvent être citées, par exemple l'enquête PISA 2018.*
- *L'utilisation excessive des réseaux sociaux, des téléphones portables et le manque de contacts personnels entraînent divers sentiments d'abord négatifs, des problèmes mentaux.*

Des groupes de soutien solidement connectés sont un élément qui peut aborder avec succès la question de l'exclusion sociale et de la solitude qui en découle.

- *Le besoin de contact avec la nature. Aujourd'hui, les gens sont de moins en moins en contact avec la nature. Un grand nombre d'études, de recherches et de sources indiquent combien il est important de passer son temps libre dans la nature.*
- *Le besoin de contact entre les jeunes et les autres cultures. Nous vivons en Europe et dans un monde extrêmement connecté. Les jeunes ont besoin de contacts avec d'autres cultures, avec une autre réalité, afin de comprendre ce qui se passe autour d'eux. L'époque où l'exploration du monde était réservée aux étudiants est révolue. Les étudiants doivent être en mesure d'interagir activement avec différentes cultures.*

Dans la mesure où ils rencontrent une autre culture pour la première fois à l'âge de 22 ans, l'idée d'une coopération proactive est inutile. S'ils sont habitués à l'interculturalité depuis longtemps, ils seront prêts, pendant leurs années d'études, à faire un pas en avant dans le sens d'une coopération active avec d'autres nations pour aborder un large éventail de questions.

En outre, il est de la plus haute importance que ce contact avec une autre culture permette toujours une meilleure prise de conscience de sa propre culture.

Malgré la mondialisation croissante, il ne faut pas renoncer à la pleine conscience de ce que nous sommes et de ce qu'est notre culture. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions apprécier pleinement les autres.

Points concernés par le projet Droits de l'enfant

N°2 Pas de discrimination
N°3 Intérêt supérieur de l'enfant
N°12 Respect des opinions de l'enfant
N°13 Partage libre des idées
N°14 Liberté de pensée et de religion
N°16 Protection de la vie privée
N°17 Accès à l'information
N°29 Buts de l'éducation
N°30 Minorité, culture et religion
N°31 Repos, jeu, culture, arts
N°32 Protection contre le travail nuisible
N°33 Protection contre les drogues nuisibles
N°34 Protection contre les abus sexuels
N°35 Protection contre la vente et la traite des êtres humains
N°42 Tout le monde doit connaître les droits de l'enfant

Par les objectifs européens pour la jeunesse

2. Égalité pour tous les genres
3. Sociétés inclusives
4. Information et dialogue constructif
5. Santé mentale et bien-être
6. Faire progresser la jeunesse rurale
8. Apprentissage de qualité
9. Espace et participation pour tous
10. Europe verte et durable
11. Organisations de jeunesse et programme européen

Étapes Organisation

Le projet consistait en un échange de jeunes en Roumanie entre trente jeunes de 14 à 16 ans originaires de trois pays différents. Les participants ayant moins d'opportunités ont été ciblés, à savoir ceux issus d'un milieu économique plus faible, d'un plus grand isolement géographique, et certains issus de milieux sociaux problématiques.

Tous les participants ont été impliqués dans toutes les parties du projet.

Toutes les activités étaient gratuites, de même que les préparatifs du projet (réunions dans les écoles une fois par semaine pendant 14 semaines, chaque réunion durant 90 minutes). Des réunions ont été organisées avec les parents, qui ont reçu l'assurance que les jeunes disposaient de tout ce dont ils avaient besoin. Tout cela dans le but d'inclure le mieux possible les participants, quel que soit leur milieu économique.

Pour résoudre le problème de l'isolement géographique, tous les jeunes ont été abordés là où ils se trouvent, c'est-à-dire dans leur environnement local.

Tous les transports ont été assurés et toutes les questions ont été coordonnées avec les parents pour s'assurer que tout était pris en charge. Les animateurs de jeunesse étaient chargés d'apporter un soutien adéquat aux jeunes susceptibles d'avoir des problèmes sociaux. À cette fin, des animateurs expérimentés de chaque organisation ont participé à ce projet. Ils ont travaillé avec leur groupe pendant une longue période avant l'échange et ont appris à bien connaître les participants pendant l'activité. La réflexion et l'évaluation quotidiennes, qui sont toujours menées au sein de l'équipe d'animateurs et d'entraîneurs lors de tous les événements internationaux, ont également joué un rôle crucial. Les opinions et remarques notées au cours de la journée ont été échangées. L'équipe a ensuite décidé quand et comment aborder certains comportements, s'il fallait faire des ajustements, afin que les activités répondent réellement aux besoins présents chez les jeunes.

Ressources financières

Le projet a été entièrement financé par Erasmus+ dans la catégorie KA1 - Mobilité des jeunes.

Partenariat

Les partenaires de Lojtra dans ce projet étaient :

- Roter Baum Berlin, Allemagne
- Curba de Cultura, Roumanie

Lojtra et Curba de Cultura travaillent ensemble depuis 2014. Ensemble, ils ont participé à environ 15 activités et environ 25 demandes de projet dans 4 pays différents de l'UE. Ils se concentrent de la même manière sur la jeunesse rurale et sur le développement des compétences des mineurs en tant que citoyens actifs dans leurs communautés locales.

Il s'agit de la première coopération avec Roter Baum. La collaboration a été initiée par Curba. Lojtra a proposé le projet et le partenaire roumain a proposé d'inclure le partenaire allemand, car ils avaient déjà coopéré auparavant. Nous les avons immédiatement contactés et avons identifié un désir commun d'établir un réseau informel d'organisations qui travaille à long terme avec des mineurs et qui souhaite les inclure dans la mobilité internationale d'apprentissage.



Mobilisation du public

- Avant les échanges, les parents ont été invités à participer à des réunions au cours desquelles les objectifs, l'organisation et la logistique du projet ont été expliqués en détail.
- Les écoles locales ont été impliquées dans le recrutement des jeunes. Les enseignants ont assuré la liaison avec les élèves et les parents. Les écoles ont donné à Lojtra l'espace nécessaire pour travailler avec les jeunes en préparation de l'échange.
- Les jeunes ont fait des présentations personnelles à leurs pairs après l'échange. Chaque groupe national a présenté le projet à au moins 30 jeunes.
- Les animateurs de jeunesse ont présenté le projet à d'autres organisations qui travaillent localement avec les jeunes.
- Des photos, des vidéos et des messages ont été publiés sur les réseaux sociaux de Lojtra.



IV.4. JNAE (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE)

Description

Depuis sa création en 2007, "Les Jeunes Néo-Aquiatins s'Engagent" (JNAE) est une rencontre régionale annuelle qui se déroule sur un week-end d'octobre.

Conçue par des jeunes pour des jeunes, l'événement vise à promouvoir et à soutenir la parole et l'engagement des jeunes.

Les JNAE sont un espace d'expression et d'émergence d'idées par les jeunes et pour les jeunes.

L'événement est le reflet de leur engagement, de leurs projets, de leur volonté de façonner une société plus compréhensive, plus humaine et plus solidaire.

Objectifs

Les JNAE ont pour objectif de promouvoir et de soutenir la parole et l'engagement des jeunes.

Elles sont un espace d'échanges et de débats sur des questions d'actualité, favorisant une meilleure compréhension des enjeux de société, par des apports méthodologiques et des ressources, et par des rencontres entre jeunes, élus, experts et associations.

Il s'agit de :

- Encourager les jeunes à réfléchir et à débattre sur les questions de société ;
- Renforcer et valoriser l'engagement et la concertation des jeunes ;
- Favoriser les rencontres et les échanges entre les jeunes et les élus, les experts et les associations ;
- Faire émerger des idées et des propositions susceptibles d'avoir un impact sur les acteurs des politiques publiques.

A l'issue de l'événement, différents travaux sont réalisés (comptes rendus d'ateliers de discussion, vidéos, photographies, écrits, chansons, productions plastiques, etc.).

L'ensemble des travaux est présenté dans un document d'évaluation remis à tous les participants, invités et partenaires de l'action. Il est également diffusé aux acteurs et parties prenantes des politiques de jeunesse au niveau territorial et national. La production et la restitution des travaux réalisés lors des JNAE mettent en valeur la parole et l'engagement des jeunes.

Contexte

Travail de jeunesse mené par la LENA

La LENA a une vocation initiale et historique : la jeunesse, qu'elle soit ou non en milieu scolaire et à tous les stades de son développement.

Elle cherche à promouvoir l'éducation civique des jeunes, leur capacité à vivre ensemble et à prendre des responsabilités, à s'impliquer dans leur milieu de vie.

Elle s'implique donc dans :

- Le domaine de l'éducation populaire
- Le développement local
- Le domaine de la citoyenneté et de l'engagement
- L'animation de réseau pour développer et promouvoir des mesures en faveur des jeunes

Le projet de l'association privilégie les actions en faveur de la jeunesse, du développement durable et de l'économie sociale.

Son action vise à :

- Proposer et mutualiser des outils pour faciliter l'organisation et le fonctionnement des projets (information sur les dispositifs, méthodologie, rencontres avec les partenaires) ;
- Faciliter les rencontres entre jeunes et acteurs des politiques publiques jeunesse ;
- Mettre en place des espaces d'échanges entre les jeunes sur leurs pratiques et leurs projets ;
- Impulser une dynamique régionale et mutualiser les moyens tant entre les jeunes engagés qu'entre les différents partenaires ;
- Montrer qu'il est possible de mobiliser les jeunes autour d'un engagement social à partir d'un dispositif dynamique qui implique les jeunes dans sa mise en œuvre.

Points concernés par le projet Droits de l'enfant

- N°2 Pas de discrimination
- N°3 Intérêt supérieur de l'enfant
- N°12 Respect des opinions de l'enfant
- No13 Partage libre des idées
- No14 Liberté de pensée et de religion
- N°15 Création ou adhésion à des groupes
- N°17 Accès à l'information
- N°22 Enfants réfugiés
- N°23 Enfants handicapés
- N°29 Buts de l'éducation
- N°30 Minorité, culture et religion
- N°31 Culture, arts

Par les objectifs européens De la jeunesse

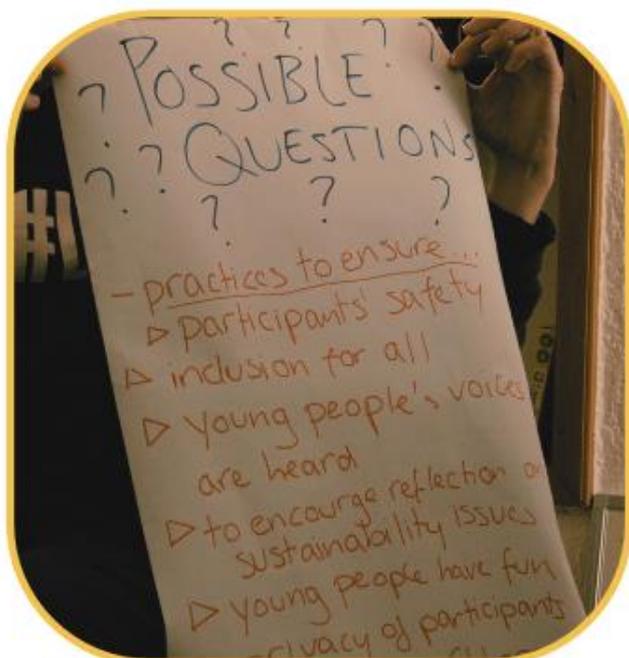
- #8. Qualité de l'apprentissage
- #9. Espace et participation pour tous
- #4. Information et dialogue constructif
- #3. Sociétés inclusives
- #10. Une Europe verte et durable
- #11. Organisations de jeunesse et programmes européens

Étapes Organisation

Les 12 départements de la région Nouvelle-Aquitaine sont concernés par l'événement. En 2017, les JAE sont devenues les JNAE, Jeunes Néo-Aquitains s'Engagent. Le comité de pilotage de l'action est composé de jeunes volontaires de Nouvelle-Aquitaine, accompagnés par des professionnels éducation/jeunesse des fédérations départementales et de l'union régionale. Le comité se réunit 5 fois par an pour élaborer et évaluer un programme de 3 jours :

- Animations (jeux dynamiques, brise-glace), apports méthodologiques et pédagogiques, ateliers de réflexion, rencontres et échanges avec les acteurs publics et privés locaux,
- Ateliers de création artistique (arts plastiques, musique, théâtre, radio, photographie)

Le programme des JNAE est élaboré par les jeunes volontaires. Les jeunes sont sollicités et consultés pour créer le contenu des journées en fonction de leurs situations et de leurs attentes.



Ressources financières & Partenariat (local, national, Européen)

Financement de l'action :

- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Erasmus+France (KA1)

Mise en œuvre opérationnelle :

- 10 jeunes volontaires (en moyenne)
- Fédérations départementales et Union régionale (12 salariés)

Mobilisation du public

L'événement est gratuit, sur inscription et ouvert à tous. Il s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans (étudiants, volontaires européens, volontaires en service civique, militants associatifs, salariés, demandeurs d'emploi, jeunes créateurs d'entreprise, bénévoles, curieux...) résidant dans tous les départements de la région Nouvelle-Aquitaine.

L'événement rassemble une grande diversité de jeunes en termes d'origine sociale, géographique et professionnelle, mais aussi en termes de formation, d'éducation, de parcours de vie et d'engagement. Il intègre la participation d'élus, d'experts et d'associations œuvrant dans la région Nouvelle-Aquitaine, afin d'apporter richesse, diversité et pertinence aux débats et réflexions menés avec les jeunes.

Chaque référent éducation/jeunesse de la région mobilise les jeunes via des rencontres, des réunions et des formations.

La mobilisation se fait également par voie numérique : l'événement dispose de ses propres réseaux sociaux (Facebook - Instagram).



V. ANNEXES

V.1. RÉFÉRENCES

STRATÉGIE EUROPÉENNE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse est le cadre de la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse pour la période 2019-2027, sur la base de la résolution du Conseil du 26 novembre 2018. La stratégie vise à améliorer la situation des jeunes en Europe en leur offrant des opportunités plus nombreuses et égales dans l'éducation et sur le marché du travail et en promouvant leur citoyenneté active, l'inclusion sociale et la solidarité. La coopération européenne dans le domaine de la jeunesse vise à exploiter au mieux le potentiel de la politique de la jeunesse. Elle encourage la participation des jeunes à la vie démocratique ; elle soutient également l'engagement social et civique, et vise à garantir que tous les jeunes disposent des ressources nécessaires pour prendre part à la société.

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS

La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse se concentre sur trois domaines d'action essentiels, autour des trois mots suivants : "Engage", "Connect" et "Empower" : Engager, Connecter, Responsabiliser, tout en travaillant à une mise en œuvre conjointe dans tous les secteurs.

LIVRE BLANC SUR LA JEUNESSE

L'objectif principal du Livre blanc sur la jeunesse est de proposer un nouveau cadre de coopération entre les différents acteurs du domaine de la jeunesse afin de mieux impliquer les jeunes dans les décisions qui les concernent.

Référence(s) : Plate-forme des politiques nationales | YouthWiki

V.2. POLITIQUE JEUNESSE PAR PAYS

Politique jeunesse en Allemagne (Klinzing, 2018)

Le travail de jeunesse en Allemagne est documenté comme étant actif depuis le 19^e siècle, avec une interruption pendant la période nazie où il était strictement contrôlé.

Il est basé sur le volontariat, la participation, l'accessibilité à tous les milieux et la flexibilité. Différentes approches sont appliquées : sexospécifiques, antiracistes, interculturelles, liées aux médias ou à la culture, axées sur un sujet ou un groupe. Les questions actuelles qui affectent les jeunes et la politique de la jeunesse sont, par exemple, le changement démographique, la numérisation, la migration/les jeunes réfugiés, les droits et la protection des enfants, la radicalisation/l'extrémisme et les développements mondiaux.

Le cadre législatif est la Kinder- und Jugendhilfegesetz (loi sur les enfants et les jeunes). D'autres domaines considérés comme "travail de jeunesse" sont les programmes qui comprennent l'assistance sociale à l'éducation pour la promotion de l'école et la formation professionnelle. Ce domaine n'est pas particulièrement reconnu ni bien rémunéré. Il n'est pas formellement défini, bien qu'il soit inclus dans le programme d'études du travail social et de la pédagogie sociale. Il existe différents certificats et tests pour prouver l'expérience dans le domaine de l'animation socio-éducative, mais aucun cadre général n'est formellement reconnu.

L'Allemagne participe toutefois aux initiatives de l'Union européenne en matière de travail de jeunesse, notamment Erasmus+ et Youthpass. Le financement peut provenir de nombreuses sources, telles que des sources nationales, régionales ou locales, ou des sponsors privés, mais surtout du Kinder und-Jugendplan des Bundes ((le plan jeunesse du gouvernement allemand)).

Les organisations peuvent également solliciter des fonds de l'UE. Le ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse est chargé de fixer les grands objectifs de la politique de la jeunesse dans le pays. Les États fédéraux ont une compétence plus active dans cette politique, tandis que les acteurs locaux se chargent de la planification et de l'exécution du travail de jeunesse.

Il existe différents types d'associations : ecclésiastiques, syndicales, humanitaires, socialistes, écologiques, LGBTQ+...

Il n'existe pas d'exigences de qualité spécifiques pour le travail de jeunesse et les organisations développent généralement leurs propres mécanismes d'évaluation. Il existe une carte

(la Juleica) qui certifie qu'une personne a suivi la formation nécessaire pour devenir animateur de jeunesse.

La dimension internationale du travail de jeunesse revêt une grande importance en Allemagne. Les échanges entre de nombreux pays européens sont soutenus par le gouvernement allemand.

Politique jeunesse en Roumanie

Il existe une loi consacrée aux jeunes depuis 2006. Jusqu'à cette date, la plupart des dispositions relatives aux jeunes étaient simplement mentionnées dans d'autres lois. En 2021, la loi a été révisée et renouvelée afin d'être adaptée aux contextes et aux besoins actuels des jeunes. La loi sur la jeunesse établit le cadre dans lequel les institutions et les organisations qui travaillent avec les jeunes doivent effectuer leur travail, et oblige les autorités locales et nationales à fournir un soutien et un financement aux jeunes.

Selon la loi roumaine, les jeunes sont les personnes âgées de 14 à 35 ans.

En Roumanie, le secteur de la jeunesse est régi par le ministère de la famille, de la jeunesse et de l'égalité des chances, représenté au niveau local par les directions de la jeunesse.

Ces institutions ont pour mission de soutenir les jeunes par le biais de leurs programmes, de mettre en œuvre la stratégie nationale pour la jeunesse et de proposer de nouvelles politiques, ainsi que de soutenir les organisations de jeunesse et les organisations travaillant avec les jeunes.

Outre ces institutions, il existe d'autres organismes représentatifs qui travaillent au niveau national et régional tout en étant indépendants des autorités :

- Le Conseil de la jeunesse de Roumanie, un organe représentatif national et international pour les organisations et les fédérations travaillant avec les jeunes ;
- La Fondation nationale pour la jeunesse
- Les Fondations départementales pour la jeunesse, organismes représentant les jeunes aux niveaux national et local.

En outre, selon la loi, les autorités locales doivent déterminer et soutenir la création de conseils locaux de la jeunesse qui consulteraient et conseilleraient sur toute question concernant les jeunes dans la communauté. Bien qu'il existe une série d'outils et d'organismes susceptibles d'améliorer la situation des jeunes en Roumanie, les progrès sont plus lents que dans d'autres pays européens.

Politique jeunesse en Slovénie

Jusqu'en 2009, la politique slovène de la jeunesse avait une forte dimension verticale. Elle a pris un nouvel élan grâce à la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse qui a promu une politique holistique de la jeunesse.

Avec l'adoption en 2013 du programme national pour la jeunesse stipulé par la loi sur l'intérêt public dans le secteur de la jeunesse, la Slovénie se dirige vers une politique de jeunesse plus holistique et intersectorielle.

L'autorité publique responsable du domaine de la jeunesse et de la réalisation de l'intérêt public dans le secteur de la jeunesse au niveau national est l'Office de la jeunesse de la République de Slovénie. Il s'agit d'un organisme indépendant au sein du ministère de l'éducation, des sciences et des sports depuis 1991.

Les responsabilités de l'Office de la jeunesse sont précisées dans la loi sur l'intérêt public dans le secteur de la jeunesse (ZJIMS) adoptée en 2010. La loi définit également certains termes, tels que la politique de la jeunesse et le travail de jeunesse. Il s'agit de la première loi qui réglemente systématiquement le secteur de la jeunesse et qui sert également de base à l'adoption du programme national pour la jeunesse, en tant que document stratégique clé spécifiant de manière exhaustive le développement des politiques publiques destinées à la jeunesse.

Politique jeunesse en France

L'insertion sociale, professionnelle et citoyenne des jeunes ainsi que la protection et le développement éducatif de la jeunesse sont depuis longtemps des axes forts des politiques publiques françaises. S'il n'existe pas de modèle définitif ou pérenne de stratégie politique en matière de jeunesse, sa forme dépendant fortement des gouvernements successifs, les politiques de jeunesse constituent néanmoins une constante de l'action publique, qu'elles soient portées par un ministère chargé de la jeunesse ou par le ministère de l'éducation nationale, d'autant plus que les politiques de jeunesse sont non seulement décidées au niveau national et territorial (régional) mais également mises en œuvre au niveau local par les collectivités concernées (régions, départements et communes). Les collectivités locales agissent en complémentarité et en interdépendance avec les politiques de l'État dans la mise en œuvre des politiques de jeunesse, ce qui repose sur une imbrication des différents niveaux d'action publique et sur un fonctionnement interministériel, intersectoriel et multipartenarial.

Les politiques de jeunesse relèvent du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports qui, notamment à travers sa Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA), se concentre sur la conception et la mise en œuvre des politiques de jeunesse. La lutte contre le chômage des jeunes et la précarité qui touche une partie de la jeunesse française est une des préoccupations majeures des pouvoirs publics. Il faut cependant souligner que ces phénomènes ne touchent pas tous les jeunes et n'ont pas les mêmes conséquences sur les parcours individuels. La persistance des inégalités entre les jeunes eux-mêmes et la fragmentation de la jeunesse française qui en résulte est un autre défi à prendre en compte dans les politiques de jeunesse.

Globalement, les politiques de jeunesse visent à

- Proposer une offre éducative de qualité
- Accompagner les trajectoires d'insertion
- Promouvoir une culture de l'engagement pour favoriser l'émancipation des jeunes.

Source : Youth Wiki Youth Policy in France

L'Office de la jeunesse prépare des règlements et des mesures pour le secteur de la jeunesse. Il encourage les processus d'apprentissage non formels afin d'accroître les compétences des jeunes lors de leur passage de l'enfance à l'âge adulte. Il développe des mécanismes appropriés pour soutenir les organisations de jeunesse et les organisations pour la jeunesse qui sont d'une importance clé pour promouvoir la participation active des jeunes.

En 2009, le Conseil du gouvernement de la République de Slovénie pour la jeunesse a été créé. Il s'agit d'un organe consultatif qui propose des mesures et surveille la prise en compte des intérêts des jeunes dans les différentes politiques publiques au niveau national. Le Conseil donne au gouvernement et aux ministères responsables des incitations et des suggestions pour la réglementation des questions relatives à la jeunesse et, en particulier, promeut la participation des jeunes dans ces processus. Le Conseil, qui comprend des représentants d'organisations de jeunesse et de différents ministères sur un pied d'égalité, est présidé par le ministre de l'éducation et des sports.

L'Office de la jeunesse, en coopération avec d'autres autorités publiques et les communautés locales, surveille la situation des jeunes et les effets des mesures les concernant afin de s'assurer que leurs besoins et leurs intérêts sont bien pris en compte dans l'élaboration des politiques. La politique nationale de la jeunesse suit les principes suivants : démocratie, pluralité, intégrité, solidarité intergénérationnelle, égalité, non-discrimination et justice, multiculturalisme, dialogue interculturel, volontariat, promotion d'un mode de vie sain, respect de la vie et de l'environnement, et participation des organisations non gouvernementales à la gestion des affaires publiques.

La politique de la jeunesse (conformément à la loi sur l'intérêt public dans le secteur de la jeunesse) est un ensemble harmonisé de mesures de diverses politiques publiques sectorielles visant à faciliter l'intégration des jeunes dans la vie économique, culturelle et politique de la communauté, ainsi qu'à promouvoir des mécanismes de soutien appropriés pour développer le travail des jeunes et le fonctionnement des organisations de jeunesse, en coopération avec des représentants autonomes et démocratiques des organisations de jeunesse, ainsi qu'avec des organisations professionnelles et d'autres organisations.

Source : Zupan, B. 2016. Fiche pays sur la politique de la jeunesse en Slovénie.

V.3. PROCÉDÉ

La base de notre travail étant la Convention des droits de l'enfant, qui contient 54 articles, et les objectifs européens pour la jeunesse, qui en comptent 11. Les critères de notre guide d'évaluation étaient nombreux. Nous nous sommes donc concentrés sur les points/axes de travail relatifs aux priorités et objectifs de nos associations respectives.

Nous avons ainsi retenu les points suivants :

Concernant la Convention relative aux droits de l'enfant :

N°12 Respect des opinions des enfants

N°13 Partage libre des idées

N°14 Liberté de pensée et de religion

N°3 Intérêt supérieur de l'enfant

N°15 Création ou adhésion à des groupes

N°17 Accès à l'information

N°2 Pas de discrimination

N°30 Minorité, culture et religion

N°31 Repos, jeux, culture, arts

N°22 Enfants réfugiés No23 Enfants handicapés

N°29 Buts de l'éducation

N°26 Aide sociale et économique

Concernant les 11 objectifs européens en faveur de la jeunesse :

#6. Faire progresser la jeunesse rurale

#8. Apprentissage de qualité

#9. Espace et participation pour tous

#4. Information et dialogue constructif

#5. Santé mentale et bien-être

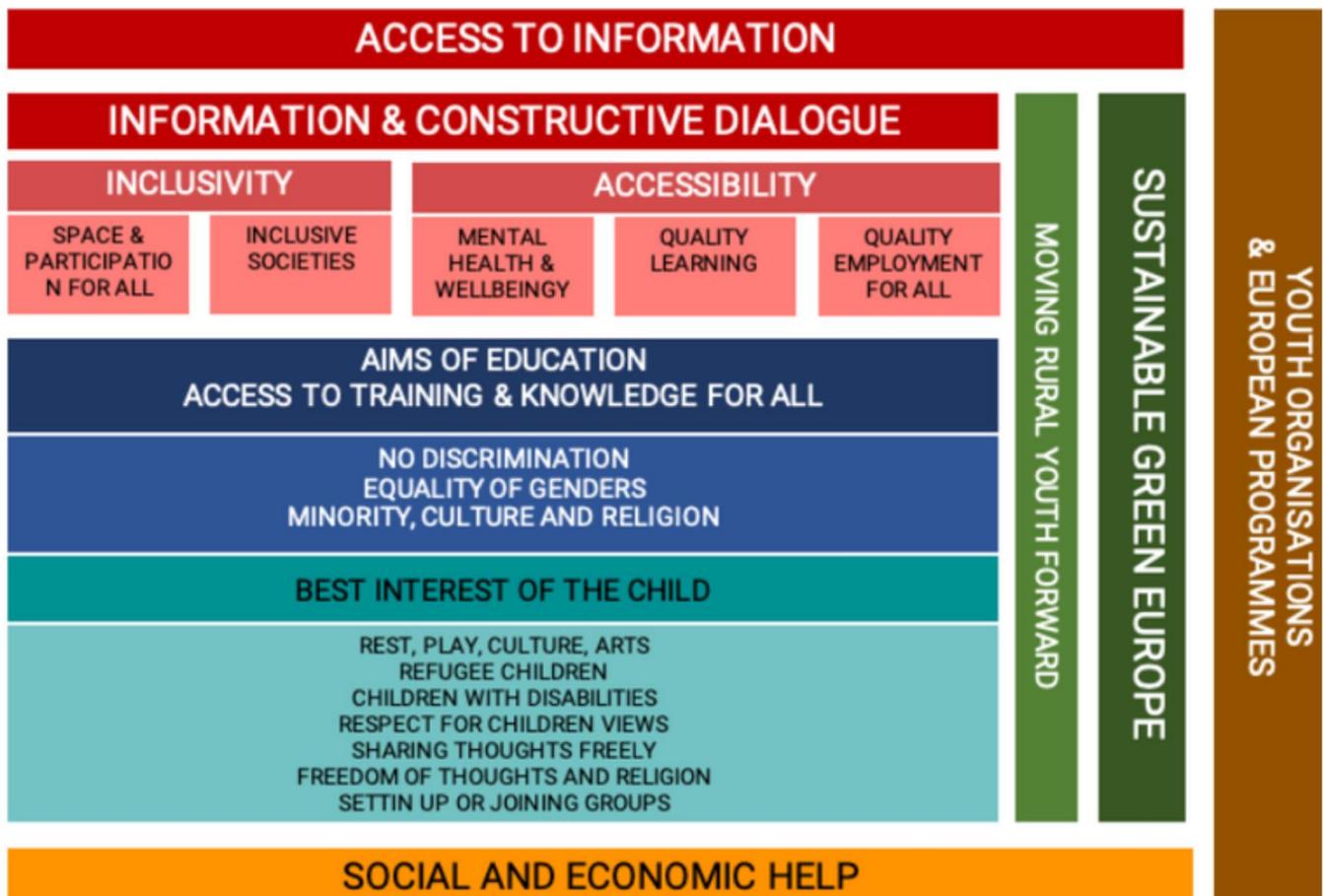
#7. Emploi de qualité pour tous

#3. Sociétés inclusives

#10. Europe verte et durable

#11. Organisations de jeunesse et programmes européens

Cette carte mentale offre une vision globale du travail de jeunesse tel qu'il est perçu et vécu par le consortium du projet. Elle reflète l'ensemble des points retenus par les partenaires : des liens ont été établis entre les idées jugées les plus pertinentes. En effet, certains points de la Convention des droits de l'enfant et des 11 Objectifs européens de la jeunesse ayant les mêmes objectifs et intentions, il s'agissait alors de croiser et de relier les différentes idées portées par les deux textes.





V.4. DOCUMENTS DE TRAVAIL

Guide d'évaluation

1. Vue d'ensemble de l'ONG

Quelle est l'histoire de votre organisation ? Comment tout a commencé ? Quelle est votre mission et quelles sont les valeurs que vous poursuivez ? Quelles sont vos sources de financement ? Avez-vous des partenaires locaux ? Comment travaillez-vous avec eux ? Y a-t-il des financements provenant de la communauté ? Comment votre organisation est-elle structurée ? Comment les décisions sont-elles prises ? Quel est le degré d'indépendance de chaque travailleur de jeunesse ? Quelle est la stratégie de votre organisation pour les cinq prochaines années ? Quels sont vos plans ?

2. Objectifs européens en faveur de la jeunesse

Lors de la planification de vos activités, outre l'analyse des besoins, que prenez-vous en compte ? Cherchez-vous à atteindre/protéger/assurer l'un des droits de l'enfant ? Comment intégrez-vous tous ces éléments dans vos activités ? Y a-t-il un objectif spécifique de la jeunesse sur lequel vous vous concentrez lors de la planification et de la mise en œuvre des activités ?

3. Normes de qualité

Comment planifiez-vous vos activités ? Effectuez-vous une analyse des besoins ? Quels sont les méthodes et les outils que vous utilisez à cet effet ? Quelles sont les ressources dont vous disposez dans votre organisation ? Quel est le plan de formation du personnel ? Quelles sont les mesures de sécurité mises en place ? Disposez-vous d'un code de conduite ? Quels en sont les principaux éléments ? Quelles sont les lois en vigueur concernant la sécurité, le travail avec les jeunes, l'organisation d'activités, etc.

4. Relations publiques

Comment faites-vous pour que votre travail soit visible et connu ? Quels canaux utilisez-vous ? Comment atteignez-vous votre groupe cible ? Avez-vous une stratégie ? Comment trouver de nouveaux partenaires ? Comment trouver de nouvelles sources de financement ?

5. Droits de l'enfant

Lors de la planification de vos activités, outre l'analyse des besoins, que prenez-vous en compte ? Cherchez-vous à atteindre/protéger/assurer l'un des droits de l'enfant ? Comment intégrez-vous tous ces éléments dans vos activités ?

COMMENT CONCEVOIR DES ÉVÉNEMENTS NON FORMELS FONDÉS SUR LES DROITS DE L'ENFANT CONTIBUANT À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE JEUNESSE

| | |
|---------------|--|
| <i>Jour 1</i> | <i>Jeux / animations d'interconnaissance Activités de teambuilding Présentation de la formation Attentes, craintes Présentation du Youthpass</i> |
| <i>Jour 2</i> | <i>Présentation du livret Travail de jeunesse et éducation non formelle Outils et méthodes</i> |
| <i>Jour 3</i> | <i>Visite d'activités (TineMobil, Centre de jeunesse) Travail sur les activités à planifier en petits groupes</i> |
| <i>Jour 4</i> | <i>Planification des activités</i> |
| <i>Jour 5</i> | <i>Mise en œuvre des activités Début de l'évaluation</i> |
| <i>Jour 6</i> | <i>Feedback Activités d'évaluation Conseils et astuces pour le livret Évaluation de la formation Obtention du Youthpass</i> |

**Il est important de présenter le Youthpass en début de formation.*

*** Inclure une nuit internationale*

